



Lettre à mon député

Date :

Monsieur Lemieux, **député de Saint-Jean**

Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude concernant le projet de loi 106, que le gouvernement envisage d'adopter. Ce projet risque d'entraîner des conséquences désastreuses sur la pratique médicale et sur l'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population de notre comté. Comme citoyen(ne) et comme patient (e) de la Clinique médicale St-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu, je crains de perdre mon suivi médical ou mon inscription auprès de mon médecin de famille, qui connaît mon dossier, peut bien suivre mes conditions de santé et m'offre des soins de qualité. Déjà, l'accès n'est pas si facile, comme partout dans le réseau de la santé, car il manque de personnel pour supporter les médecins et plusieurs des médecins/IPSPL, à notre clinique, sont en congé de maternité ou en maladie prolongée, sans être remplacés. Toute l'équipe travaille très fort pour répondre, autant que possible, à nos besoins. Avec cette loi, je crains carrément de perdre l'accès tout court à un médecin de famille étant donné les conséquences inévitables du projet de loi sur le volume anormal de patients qui sera exigé dans les cliniques. Un médecin de famille pourra-t-il encore me voir? Quelle sera la durée des rendez-vous? Car, on s'entend, en 10 minutes ou moins, le médecin n'a pas le temps de bien évaluer mes enjeux de santé, de poser le bon diagnostic et de discuter avec moi d'un plan de traitement. Qu'en sera-t-il donc, vraiment, de la qualité des soins à laquelle nous, les Québécois, avons droit?

Comme de nombreux Québécois, et comme tout le personnel de la clinique médicale St-Luc, je souhaite vivement que l'accès aux soins de santé et aux services de première ligne s'améliore. Mais de ce que je lis, entends et comprends, la méthode proposée me semble contre-productive. Elle risque de démoraliser encore davantage les médecins de famille, qui tiennent le système à bout de bras avec leurs collègues des autres professions de la santé.

Il serait dramatique que le projet de loi 106 contribue à aggraver la pénurie de médecins de famille en précipitant leur départ à la retraite, leur migration vers d'autres provinces ou leur réorientation professionnelle. Une réforme qui pousse nos médecins à quitter la pratique ou à envisager de le faire ne peut qu'avoir un impact négatif direct sur l'accès aux soins, pour moi comme pour des milliers d'autres patients.

Je vous demande de porter ma voix et faire tout ce qui est en votre pouvoir **pour retirer ce projet de loi**. J'espère que vous saurez convaincre le gouvernement d'aborder l'amélioration de l'accès aux soins de santé de manière constructive. Comme tous les travailleurs, les médecins de famille méritent des conditions de travail qui leur permettent de continuer à fournir des soins de qualité, accessibles et humains.

Merci de votre attention,

Nom :

Signature:

Adresse courriel :

Si vous souhaitez ajouter un commentaire personnalisé, n'hésitez pas à le faire ci-dessous :

[illegible]